



HAL
open science

Une mobilisation diasporique en question : les Chypriotes de Grande-Bretagne face au conflit de leur île d'origine

Gilles Bertrand

► **To cite this version:**

Gilles Bertrand. Une mobilisation diasporique en question : les Chypriotes de Grande-Bretagne face au conflit de leur île d'origine. 10e Congrès de l'AFSP, ST 36 : Mobilisations " ethniques " et comparaison internationale, AFSP, Sep 2009, Grenoble, France. halshs-00511748

HAL Id: halshs-00511748

<https://shs.hal.science/halshs-00511748>

Submitted on 26 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Section thématique 36 : Mobilisations « ethniques » et comparaison internationale

Session 5, mercredi 9 septembre 2009, 9h-11h20

Bertrand Gilles, maître de conférences, (SPIRIT/IEP de Bordeaux),
g.bertrand@sciencespobordeaux.fr

Une mobilisation diasporique en question : les Chypriotes de Grande-Bretagne face au conflit dans leur île d'origine

Chypre connaît depuis 1950 un conflit « intercommunautaire » opposant Chypriotes grecs et turcs. Le conflit a été figé par la partition de fait de l'île en 1974, aboutissant à un regroupement des populations dans deux zones (chypriote turque au Nord, grecque au Sud) fermées l'une à l'autre jusqu'en 2003. En 2004, la république de Chypre (zone sud, de fait) a adhéré à l'Union européenne. Un plan de réunification de l'ONU a été, dans le même temps, rejeté par les Chypriotes grecs par référendum, mais accepté par les Chypriotes turcs. L'analyse de cette situation complexe laisse souvent de côté la question des Chypriotes immigrés/exilés en Grande-Bretagne et de leurs descendants. Il s'agit d'un mouvement migratoire ayant connu plusieurs phases (essentiellement économique durant la période coloniale britannique ; plus politique dans les années 1950-60 ; économique et politique après 1974). S'agit-il d'une (ou de) diaspora(s) ? Ce qui pose deux questions : quel usage faisons-nous du concept de diaspora ? La séparation des communautés se perpétue-t-elle en exil ? Il existe un certain « vivre ensemble » en Grande-Bretagne qui contraste avec la séparation des communautés dans l'île (exemple des mariages mixtes), malgré la proximité avec de nouveaux immigrants (turcs et kurdes). Les mobilisations politiques, favorisées par le New Labour, ont-elles eu des effets dans l'île, notamment dans le « désir d'Europe » des Chypriotes turcs ? Quelles ont été les réactions à l'échec du plan de l'ONU ?

A Diasporic Mobilization in question: the Cypriots of Great Britain vis-a-vis the conflict in their island of origin

Cyprus knows since 1950 an intercommunal conflict between Greek and Turkish Cypriots. The conflict was frozen by the *de facto* partition of the island in 1974, with result a regrouping of the populations in two zones (Turkish Cypriot in North, Greek Cypriot in the South) closed one with the other until 2003. In 2004, the Republic of Cyprus (southern zone, *de facto*) joined the European Union. A UN plan of reunification was, in the same time, rejected by the Greek Cypriots by referendum, but accepted by the Turkish Cypriots. The analysis of this complex situation often leaves aside the question of the Cypriot immigrants/exiles in the UK and their siblings. This migration has known several phases (primarily economic during the British colonial period; more political in the years 1950-60; economic and political after 1974). Could we speak about one or two diaspora(s)? How do we use the concept of diaspora ? Does the separation of the communities go on in exile? A certain « leaving together » exists in the UK which contrasts with the separation of the communities in the island (example of mixed marriages), in spite of the proximity with new immigrants (Turkish and Kurdish). Did the political mobilizations, supported by New Labor, have effects in the island, in particular on the “desire of Europe” of the Turkish Cypriots? Which were the reactions to the failure of the UN plan?

L'étude des Chypriotes (immigrés ou nés de parents immigrés) en Grande-Bretagne pose doublement la question de la mobilisation « ethnique » : d'une part parce que le conflit qui est à l'origine d'une partie de l'émigration est considéré comme « ethnique » ; d'autre part parce que la mobilisation « diasporique » est une mobilisation « ethnique » par excellence et qu'elle s'explique en très grande partie par le conflit qui a provoqué la partition de l'île de Chypre. L'usage des guillemets semble s'imposer tant que nous n'avons pas précisé notre définition des concepts.

Un conflit ethnique ?

Le conflit de Chypre est analysé, de manière classique (Joseph, 1997), comme un affrontement entre deux communautés « ethniques », orthodoxe hellénophone et musulmane turcophone. Possession ottomane (1571-1878) puis britannique, l'île de Chypre connaît une insurrection armée favorable au rattachement à la Grèce à partir de 1955. Les nationalistes turcs réclamant le partage (*taksim*) de l'île entre Grèce et Turquie, prennent eux-mêmes les armes à partir de 1957. Formule de compromis servant les intérêts britanniques, l'indépendance de 1960 repose sur la cohabitation constitutionnelle de deux communautés¹. Elle n'empêche par une résurgence du conflit armé en 1963 puis à une partition en 1974. Actuellement, il existe une république de Chypre, seule reconnue internationalement, membre de l'Union européenne (UE) depuis 2004, dont tous ses ressortissants (c'est-à-dire Chypriotes turcs inclus) sont citoyens de l'UE, mais dont l'autorité ne s'exerce que sur une partie sud de l'île. La république turque de Chypre Nord (RTCN) administre une partie nord occupée par l'armée turque. Ces deux zones sont séparées par une ligne de démarcation, longtemps très difficile à franchir, au milieu d'une zone-tampon contrôlée par la Force des Nations unies à Chypre (UNFICYP). Le 23 avril 2003, les autorités turques et chypriotes turques ont décidé la libre circulation entre les zones, ce qui a nettement transformé les relations entre les deux « communautés »². Des négociations, sous l'égide de l'ONU, visant à réunifier l'île dans le cadre d'une fédération bizonale et bicommunautaire sont menées depuis 1975. Entre 2002 et 2004, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a soumis et négocié un plan qui a finalement été rejeté par référendum, le 24 avril 2004, par les Chypriotes grecs (par 76% des suffrages), mais accepté côté chypriote turc (65% de oui).

Les approches classiques des relations internationales, notamment les écoles « réaliste » et « néo-réaliste », fondent leur analyse sur les relations entre Etats. Elles postulent que, en l'absence d'autorité suprême sur la scène mondiale, celle-ci connaît une situation d'anarchie contre laquelle les Etats ne peuvent se prémunir que par l'établissement de rapports de puissance. Ainsi, l'école « réaliste » considère le conflit chypriote comme le résultat d'une compétition pour la puissance en Méditerranée orientale entre la Grèce et la Turquie. Et, de fait, les élites politiques et militaires, et pas seulement grecques et turques, perçoivent souvent le conflit dans ces termes (Bertrand, 2004). Les discours de ces praticiens, comme des internationalistes classiques, esquivent la question de l'identité puisque, dans leur analyse, il va de soi que les identités grecque et turque sont « naturelles ». Les historiens de leurs nations respectives (souvent eux-mêmes producteurs du discours nationaliste) les confortent dans cette perception. Dès lors, le conflit lui-même n'a plus besoin d'explication : des identités aussi différentes ne peuvent que s'affronter, comme l'affirme Samuel Huntington :

« J'étais récemment à Chypre, et cette île est un parfait exemple de ce conflit [« le choc des civilisations »], puisqu'elle est partagée par une ligne de faille entre ces deux civilisations, qui court au cœur même de sa capitale, Nicosie. » (*Le Monde* du 18 novembre 1997).

¹ Un président de la République chypriote grec élu par « sa » communauté, un vice-président chypriote turc élu par la sienne, des députés élus séparément par leurs communautés respectives.

² Les ultranationalistes – et même des universitaires – prédisaient des affrontements intercommunautaires violents en cas de libre circulation entre les deux zones, il n'en est rien jusqu'à aujourd'hui (juin 2009).

Universitaire mais surtout ministre des Affaires étrangères en 1974, Henry Kissinger (2000) justifie implicitement la partition de Chypre par une analyse similaire du conflit :

«Son origine remontait à plusieurs siècles ; les passions étaient si profondément ancrées qu'elles défiaient presque l'entendement pour qui n'appartenait à aucun des deux groupes ethniques». «Des siècles durant, Grecs et Turcs avaient cultivé la haine de l'autre, qui explosait périodiquement en massacres et autres atrocités.»

Malheureusement pour le Prix Nobel de la paix 1973, tout ceci est faux puisque les violences intercommunautaires n'éclatent qu'en 1957, mis à part des heurts très limités en 1911-1912. Les nouveaux historiens chypriotes (Attalides, Kızılyürek, Mavratsas, Papadakis pour n'en citer que quelques-uns) montrent que le conflit chypriote doit plutôt être appréhendé comme l'une des scènes de la confrontation des nationalismes (plutôt que des nations) grec et turc (Bertrand, 2004). L'évolution des identités, due au brassage des populations et aux changements de domination (byzantine, arabe, franque, ottomane, britannique) démontre toute la pertinence de l'approche constructiviste de l'ethnicité, notamment la question des frontières sociales des groupes ethniques (Barth, 1969 et/in Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 ; Loizos, 2001). La présentation statistique de la population chypriote au moment où le conflit éclate (80% de Chypriotes grecs, 18% de Chypriotes turcs, 2% de minorités chrétiennes arménienne, catholique et maronite) masque une réalité plus complexe.

Les influences proche-orientales, l'isolement de l'île par rapport au reste du monde grec, et notamment de la Grèce actuelle, durant plusieurs périodes historiques, font que la grécité de la population orthodoxe chypriote est loin d'être une évidence. Le marqueur le plus évident de cette différence avec la Grèce est le dialecte chypriote³, qui a résisté à l'envoi d'instituteurs de Grèce depuis le milieu du XIXe siècle, puis à l'arrivée dans les foyers des chaînes de télévision satellitaires grecques. On retrouve ce marqueur de différenciation dans la « grande diaspora grecque », d'autant qu'il vaut aussi pour les descendants des Pontiques (Grecs de la mer Noire, qui ont eux aussi leur propre dialecte), comme pour ceux d'Asie mineure (Turquie actuelle).

Jusqu'aux années 1930, et la forte pénétration du nationalisme turc kémaliste dans l'île, on parle de « musulmans » et non de Chypriotes turcs. Cette « communauté » est elle-même traversée par des clivages non négligeables : l'influence de la minorité religieuse alévie qui explique en partie la faible religiosité des Chypriotes turcs ; l'existence d'une minorité rom qui fait l'objet de discriminations comme partout ailleurs en Europe. Issue de la conversion et de l'émigration organisée à l'époque ottomane, la communauté musulmane/chypriote turque vivait dans une société dominée démographiquement et économiquement par les orthodoxes hellénophones, ce qui induisait un fort bilinguisme : les chercheurs estiment que la quasi-totalité des musulmans parlait le grec (parfois même exclusivement) avant le conflit et surtout avant la partition de l'île en 1974. Les collègues chypriotes citent même des cas d'individus acquis au nationalisme turc qui ne parlaient pas la langue avant 1974 ! Le marqueur religieux, plutôt que linguistique, a donc servi de fondement à l'affirmation d'une appartenance nationale, grecque ou turque, et à l'administration communautariste de l'île par les Britanniques.

Catalogué comme « guerre civile » ou « conflit intercommunautaire » (donc « ethnique » aujourd'hui), le conflit chypriote est surtout une guerre contre les civils (pour reprendre l'expression de Xavier Bougarel, 1996), contre une société civile multiculturelle,

³ Mots et formulations archaïques, emprunts plus fréquents à l'italien de Venise, accent « chuintant » quand celui de Grèce est plutôt « sifflant ».

caractéristique des « conflits identitaires » (Derriennic, 2001) de plus en plus prise en compte par les internationalistes, notamment dans le débat sur les nouveaux conflits et la transformation de la guerre (Kaldor, 1999 ; Hassner et Marchal, 2003). Les organisations nationalistes grecque et turque s'en prennent autant, sinon davantage, aux individus et organisations qui font le lien entre les communautés qu'à leurs *alter ego* de l'autre camp. Durant la période 1957-1974, les actes de violence intracommunautaires sont plus nombreux que les actes intercommunautaires (Patrick, 1976) : syndicalistes et militants communistes sont particulièrement visés, au nom de la lutte anti-communiste qui justifie l'appel au soutien des Etats-Unis, du Royaume-Uni ou des « mères-patries », mais surtout parce que leurs actions contredisent le dogme de l'impossibilité de la coexistence. Ces persécutions conduisent nombre de militants de gauche à l'exil, notamment au Royaume-Uni, où ils vont former une partie de l'élite politique de la « diaspora chypriote ».

Le caractère intercommunautaire ou ethnique du conflit est renforcé par les regroupements de population (ghettoïsation des Chypriotes turcs en 1964, échange de populations suite à la partition, 1975). Alors que les Chypriotes turcs sont plutôt en position de victimes dans les années 1960 (notamment du fait du rapport de force), la partition entraîne un processus de victimisation chez les Chypriotes grecs (Copeaux et Mauss-Copeaux, 2005). Les nationalistes parviennent à faire oublier que leur coup d'Etat a provoqué une mini-guerre civile à l'intérieur même de la communauté chypriote grecque, puis l'intervention militaire turque. Les communistes, victimes des nationalistes dans les années 1950-1960, sont priés de participer à l'amnésie générale et à accepter le consensus national(iste) et victimaire (vis-à-vis de l'armée turque).

Cette posture n'est guère appréciée de la gauche chypriote turque (communiste ou non) qui, elle, bénéficie de la partition pour sortir de la quasi clandestinité à laquelle l'avait contrainte les nationalistes turcs pendant les années de conflit, sous prétexte d' « unité nationale ». Elle bénéficie aussi de la quête de reconnaissance internationale du régime chypriote turc, lequel tente de cultiver son image de libérateur de « sa communauté ». Mais, dans le même temps, les partisans de la réunification les plus actifs sont persécutés, privés de travail, menacés, et doivent s'exiler. Pour renforcer la présence (démographique) et l'identité turques dans l'île, et exploiter les terres abandonnées par les Chypriotes grecs, les autorités turques et chypriotes turques attirent voire organisent l'immigration de dizaines de milliers de personnes venues des provinces anatoliennes⁴, ce qui n'est pas sans effet sur l'émigration des Chypriotes turcs.

L'émigration chypriote : quelques données et de nombreuses incertitudes

L'émigration chypriote relève de plusieurs facteurs, en fonction de l'histoire de l'île. Les Chypriotes ont pour destinations privilégiées la Grèce, la Turquie et les pays anglophones. La Turquie et la Grèce accueillent notamment ceux qui, par nationalisme, refusent la domination britannique, puis des réfugiés après l'éclatement du conflit. Ils y obtiennent de manière quasi automatique la nationalité et, en Grèce, ils bénéficient d'avantages légaux, notamment en matière d'emploi (surtout pour les réfugiés de la partition de 1974). De ce fait, ils sont peu visibles, à l'exception de quelques personnalités d'envergure : Yiannos Kranidiotis (1947-1999), né à Chypre, formé en Grande-Bretagne, vice-ministre des Affaires étrangères de Grèce, l'un des artisans du rapprochement avec la Turquie de 1999 (avant de mourir

⁴ Les estimations varient fortement : selon le recensement de 2006, sur 265 000 habitants de la zone nord, 178 000 ont la citoyenneté de la RTCN dont 120 000 seulement ont deux parents nés à Chypre, 42 500 ayant leurs deux parents nés en Turquie, 16 000 un parent né à Chypre, l'autre en Turquie ; 77 000 résidents sont ressortissants turcs. Selon le Public Information Office de la république de Chypre, les citoyens turcs seraient 162 000 et les Chypriotes turcs (deux parents nés dans l'île) 88 000.

accidentellement) et à qui on prêtait des ambitions politiques à Chypre même ; Alparslan Türkeş (1917-1997), dirigeant historique de l'extrême-droite turque, dont le parti a joué un rôle crucial dans la revendication d'annexion de la zone nord de Chypre à la Turquie.

Armateurs grecs et chypriotes grecs sont étroitement liés et ce milieu conservateur et fermé se retrouve surtout à Londres... Le Royaume-Uni et ses anciennes colonies, principalement de peuplement, accueillent, eux aussi, une émigration avant tout économique mais aussi politique, quoique plutôt antinationaliste : communistes excommuniés par l'Eglise dans les années 1930-40, persécutés par les nationalistes entre 1950 et 1974 ; dissidents du régime chypriote turc jusqu'au début des années 2000 et l'arrivée au pouvoir de la gauche favorable à la réunification. Dès le milieu des années 1970, les courbes de l'émigration des deux communautés divergent : les Chypriotes grecs n'émigrent quasiment plus, et une partie des émigrés reviennent à Chypre, bénéficiant d'une croissance économique durable. Les Chypriotes turcs émigrent, eux, en plus grand nombre, à cause de la situation économique désastreuse de la zone nord, provoquée par la partition, les mesures internationales de boycott et de la mauvaise gestion publique. Cette émigration a ainsi aussi un caractère politique, puisque les observateurs comme le régime chypriote turc (qui condamne cette émigration) considèrent que les Chypriotes turcs votent ainsi « avec leurs pieds ». Entre 60 et 90 000 d'entre eux auraient ainsi quitté l'île entre 1974 et 2003 (Cucó, 1992 ; Hatay, 2005 ; Public Information Office de la république de Chypre ; entretiens de l'auteur entre 1998 et 2003).

Selon le ministère des Affaires étrangères de la république de Chypre, les « Chypriotes outre-mer » seraient 500 000 dans le monde, essentiellement dans les Etats suivants :

Grande-Bretagne	270 000
Australie	74 000
Grèce	45 000
Afrique du Sud	45 000
Etats-Unis	30 000
Canada	22 000

Ces chiffres sont évidemment source d'une double interrogation :

1) Les Chypriotes turcs sont-ils inclus ? En principe, ils le devraient puisqu'ils sont citoyens de la république de Chypre en vertu du droit international, et reconnus comme tels par l'ONU et l'UE. Mais il est probable que non car les seules organisations diasporiques reconnues par le ministère sont exclusivement chypriotes grecques.

2) S'agit-il de citoyens chypriotes résidant dans ces Etats ? De l'ensemble des personnes nées à Chypre (résidents et naturalisés) ? De personnes nées à Chypre ou de parents nés à Chypre ? En réalité, ces chiffres très approximatifs sont obtenus à partir de chiffres officiels (immatriculations consulaires, statistiques des services d'immigration et du recensement des pays d'accueil), mais aussi d'extrapolations puisqu'il est difficile de comptabiliser les 2^e voire 3^e ou 4^e générations, y compris dans les États qui utilisent les « statistiques ethniques ». Pour mémoire, la population de zone sud (chypriote grecque) est de 790 000 personnes.

Si l'on s'en tient au seul Royaume-Uni, notre terrain d'investigation, selon le dernier recensement mené (2001), 75 763 résidents étaient nés à Chypre. Un pic avait été atteint lors du recensement 1991 (77 436 résidents)⁵. Environ 50 000 d'entre eux vivent dans le Grand Londres, notamment dans les quartiers nord⁶. Ces recensements incluent des personnes nées à

⁵ Les résidents au Royaume-Uni nés à Chypre étaient 10 343 en 1951, 42 283 en 1961, 59 830 en 1966 et 73 295 en 1971, selon les recensements officiels.

⁶ Très peu vivent en Irlande du Nord, ce qui est facile à comprendre, raison pour laquelle nous parlons surtout de la Grande-Bretagne dans ce papier.

Chypre de parents britanniques (administrateurs coloniaux, militaires, etc.), mais celles-ci sont peu nombreuses. Ils n'incluent pas, en revanche, une partie des immigrés chypriotes turcs arrivés dans la clandestinité dans les années 1990, du fait de la fermeture des frontières à l'immigration⁷, soit peut-être quelques dizaines de milliers de personnes. Surtout, les citoyens britanniques nés au Royaume-Uni de parents chypriotes (sans même mentionner ceux dont seulement les grands-parents sont chypriotes) ne sont comptabilisés nulle part. C'est pourquoi le chiffre avancé par la république de Chypre est invérifiable.

Aussi, dans quelle mesure ces chiffres sur la diaspora ont-ils un sens ? La question de la définition de la diaspora se pose.

Diaspora : tentative de définition d'un concept problématique

Christine Chivallon donne une définition délibérément large de la notion de diaspora : « elle ambitionne de qualifier les peuples diasporés qui maintiennent un lien « communautaire » par rapport à une terre d'origine ». Christine Chivallon ajoute cependant qu'elle a, « au cours de ces quinze dernières années, perdu autant en précision sémantique qu'elle a gagné en efficacité académique » (in Berthommière et Chivallon, 2006, p. 16 et 17). En effet, les diasporas constituent aujourd'hui un objet d'étude en vogue et les définitions se multiplient, sans toujours faire progresser le débat scientifique. Deux grandes catégories de définitions existent : 1) les descriptives, postulant par exemple que toute migration importante crée une diaspora (Gottman, 1996 ; Cohen, 1997), ou au contraire que les diasporés, c'est-à-dire les individus s'identifiant comme membres d'une diaspora, doivent dépasser en nombre ceux restés sur le territoire d'origine (Lacoste, 1989) ; 2) les définitions qui se fondent sur l'intensité des liens (culturels, économiques, sociaux, matrimoniaux, politiques, etc.) entre diasporés, y compris dans plusieurs Etats d'accueil, ainsi qu'entre diasporés et population demeurée dans le territoire d'origine.

« Diaspora » n'est-il que le condensé de « groupe - voire « communauté » - de migrants » ? Pour s'en tenir au sens commun, il semble évident que si l'on parle facilement, presque naturellement, de diaspora juive (l'archétype de la diaspora, il est vrai), arménienne, grecque, libanaise, ou chinoise, il n'est guère question de diaspora polonaise ou italienne, en France du moins. *Migrant, émigré, immigré*, ces mots ne font que décrire la réinstallation dans un autre Etat. La diaspora, pour exister, demande quant à elle une mobilisation collective fondée sur un sentiment d'appartenance à une communauté, à un groupe ethnique (au sens de Barth) ou à une nation distincte de(s) communauté(s), groupe(s) ethnique(s) ou nation(s) considéré(s) comme autochtone(s) sur le territoire d'accueil. S'identifier comme diasporé n'est pas tout à fait la même chose que de s'identifier (et être identifié par la société comme par la loi) comme migrant. Et cette identification a un caractère politique dès lors qu'elle peut constituer un défi à l'allégeance citoyenne du pays d'accueil souvent conçue comme exclusive. « Diaspora is about a choice. At a political level, the choice is adopted by adopting a voice » (Barzan & Shelton, 1998, p. 5). Ce qui veut très clairement dire que : 1) tous les individus ne se mobilisent pas ; parfois, ils cherchent avant tout à s'assimiler ou à s'intégrer⁸ ; 2) être fier de son origine, la revendiquer ne se traduit pas automatiquement en mobilisation politique.

⁷ Jusqu'en 1998, les Chypriotes turcs pouvaient entrer sur le territoire britannique sans visa, avec leurs cartes d'identité délivrées par la RTCN, pour de courts séjours. Après cette date, ils pouvaient encore le faire, mais avec un passeport de la république de Chypre auxquels ils ont droit, mais qui n'était pas simple à obtenir avant l'instauration de la libre circulation entre les deux zones (2003).

⁸ Nous n'entrons pas ici dans le débat sur ces deux concepts aussi problématiques l'un que l'autre.

La définition de Barzan et Shelton se rapproche de celle proposée par Gabriel Sheffer (1993, p. 263), pour qui une diaspora se définit d'abord par :

- la conscience et le fait de revendiquer, pour les membres d'une communauté d'émigrés, une identité ethnique ou nationale spécifique, distincte de celle de la société d'accueil ;
- une organisation politique, religieuse ou culturelle du groupe diasporé ;
- des contacts sous diverses formes, réelles ou imaginaires, entre les diasporés et leur foyer d'origine.

Cependant, G. Sheffer néglige ici deux autres critères, retenus par Milton Esman (1986) : la cause de l'exil/migration et la durée de l'exil (question des 2^e et plus générations). Or le premier critère explique en partie le deuxième, c'est-à-dire la raison pour laquelle des individus se sentent liés – voire redevables – envers une société, une nation, une culture, qui était celui de leurs parents, grands-parents, ou aïeux plus lointains, mais qui n'est *apparemment* plus la leur puisque, *apparemment*, la leur est celle dans laquelle ils ont grandi, dans laquelle ils ont été éduqués, socialisés, élevés au rang de citoyens. Les diasporas très anciennes (chinoise, grecque ou juive) fondent manifestement leur perpétuation sur la conscience collective et individuelle d'appartenance à une « haute culture » pour reprendre l'expression d'Ernest Gellner (1989). Mais la forte mobilisation politique au sein de ces diasporas peut aussi s'expliquer par la « catastrophe » (au moins perçue comme telle à l'intérieur du groupe) à laquelle parfois seuls ont survécu ceux qui ont fui. Ce sentiment d'être des rescapés, qui peut être un sentiment de culpabilité, est un facteur de mobilisation souvent crucial, qui peut entrer en ligne de compte pour expliquer des cas de violence extrême. Les persécutions subies à travers les siècles (les Juifs et les Roms), l'épuration ethnique (les Grecs d'Asie mineure), le génocide (les Juifs et les Arméniens), la famine (les Irlandais), la guerre en général (les Libanais, les Grecs et les Chypriotes) jouent donc ce rôle dans les mobilisations nationalistes. On retrouve aussi, ici, le critère de la force de l'idéologie nationaliste qui est à même de dépasser l'obstacle que peut constituer pour elle l'installation dans un autre Etat et l'acquisition d'une autre citoyenneté (Appadurai, 1996). Ce « nationalisme de longue distance » (Anderson, 1992) peut aussi se nourrir des difficultés du voyage migratoire, des difficultés d'intégration et des discriminations dans l'Etat d'accueil.

S'il est donc possible d'établir des critères permettant de dire (ou de prédire) qu'un groupe de migrants est (ou va devenir) certainement une diaspora, le plus sûr est tout de même d'observer la mobilisation des acteurs que l'on peut alors qualifier (ou qui se qualifient eux-mêmes) de diasporés. Dès lors, la spéculation sur le nombre (potentiel) de personnes de telle origine dans tel Etat d'accueil est secondaire : c'est le nombre d'individus mobilisés⁹ et la mobilisation elle-même qui importent, tout autant que l'impact de cette mobilisation sur les relations internationales et notamment les politiques étrangères des Etats d'origine et d'accueil. Même les tenants des approches classiques s'intéressent désormais aux interférences que les organisations diasporiques peuvent provoquer dans les relations entre Etats : les « réalistes » John Mearsheimer et Stephen Walt (2007) ont ainsi montré que le « lobby pro-israélien » (composé de certaines organisations diasporiques juives américaines, mais aussi de groupes – des fondamentalistes chrétiens notamment - et d'individus non liés par l'identité au judaïsme) jouent un rôle crucial dans l'élaboration de la politique étrangère américaine au Moyen-Orient. Toutefois, cette influence sur les politiques étrangères est extrêmement variable, en fonction de trois facteurs principalement :

- La « structure des opportunités politiques » (Tarrow, 1989 et 2000), à savoir la tolérance plus ou moins grande (et légale) des institutions de l'Etat d'accueil vis-à-vis des groupes de

⁹ Nous examinons ici des facteurs collectifs de mobilisation. Mais il existe aussi, parallèlement des motivations individuelles que nous n'avons pas la place d'analyser ici mais qui sont les mêmes que pour d'autres mobilisations politiques – voir par exemple la somme consacrée à ce sujet par Daniel Cefai (2007).

pression ethniques/diasporiques. Aux Etats-Unis par exemple, les groupes de pression bénéficient d'une existence et les politiques de reconnaissance de la diversité font donc que les groupes de pression ethniques sont reconnus comme légitimes par la classe politique. Il en va de même dans les pays d'immigration de peuplement anglophones ayant adopté des politiques multiculturalistes (Australie, Canada), mais aussi certains Etats d'Europe (Allemagne et, comme nous allons le voir à propos des Chypriotes, le Royaume-Uni). En France, l'activité des groupes de pression diasporiques, par exemple pour la reconnaissance du génocide des Arméniens de 1915, fait l'objet de très vives critiques, gouvernementales, parlementaires et au ministère des Affaires étrangères, malgré des soutiens parlementaires et dans l'opinion publique.

- La coïncidence de revendications et d'intérêts de ces groupes de pression diasporiques avec ceux d'autres groupes, partis politiques ou représentant des intérêts privés. Si le « lobby pro-israélien » est un succès aux Etats-Unis, il le doit à l'alliance de groupes de pression divers (Mearsheimer et Walt, 2007). Il en va de même pour les groupes diasporiques arméniens en France dont la revendication peut être instrumentalisée par les adversaires de l'adhésion de la Turquie à l'UE. Mais la défense des droits humains, de la démocratie, du droit à l'autodétermination et du droit international sont le plus à même de rallier l'opinion publique des Etats d'accueil aux revendications des diasporés.

- La politique suivie par l'Etat d'origine : selon le régime politique, la tradition étatique, la structure des opportunités politiques (là encore) voire le gouvernement en place, les groupes de pression de la diaspora sont soit ignorés, soit sollicités ou condamnés, soit font l'objet de tentatives de manipulation. Le gouvernement turc rejette avec virulence les revendications des organisations diasporiques arméniennes, grecques et chypriotes grecques, ce qui est aisément compréhensible. Les gouvernements grecs successifs ont tour à tour tenté d'ignorer leur propre diaspora (puissance financière qui soulignait, par comparaison, la faiblesse de l'Etat grec, d'un côté ; refuge d'opposants actifs de l'autre), ont sollicité son appui (politique et financier), ont tenté de la contrôler (à partir des années 1980 avec la création d'un secrétariat d'Etat dédié au sein du ministère des Affaires étrangères), mais ont aussi été débordés, voire contournés par certaines de ses initiatives et revendications (Coufoudakis, 1991), ce que l'on observe aussi, dans une certaine mesure, pour la Turquie (Rigoni, 2001). Ce sont ainsi les organisations diasporiques grecques d'Australie, du Canada et des Etats-Unis (Hitchens, 1995) principalement qui ont imposé l'intransigeance dans le conflit avec la république de Macédoine, dont la Grèce refuse la reconnaissance sous ce nom (Danforth, 1995).

Cette question du contournement de l'Etat (d'origine et/ou d'accueil) renvoie à ce qui constitue sans doute l'apport le plus important des internationalistes à l'étude des diasporas, c'est-à-dire le concept de relation transnationale. Définition la plus souvent citée, celle de Keohane et Nye (1971) est pourtant la moins intéressante car essentiellement descriptive : « la circulation à travers les frontières étatiques de biens matériels et immatériels quand l'un des acteurs au moins n'est pas un agent d'un gouvernement » et peut parfaitement s'appliquer à ce que les économistes nomment le commerce *international*. Les études sur les acteurs, réseaux et mouvements transnationaux (Rosenau, 1990 ; Risse-Kappen, 1997, notamment) ont montré que la définition de l'adjectif devait évoluer dans un sens plus politique, afin de démontrer son heuristique et justifier sa spécificité par rapport à *international*. Alors qu'*international* rend compte d'une relation qui respecte la division du monde en Etats et ne remet pas en cause le contrôle que ceux-ci exercent sur leurs frontières, *transnational* renvoie plutôt aux phénomènes de contournement de l'Etat, de remise en cause de son monopole de la légitimité à représenter ses citoyens sur la scène mondiale. Aussi Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts (1992, p.70) considèrent-ils comme transnationale « toute relation qui, par volonté délibérée ou par destination, se construit dans l'espace mondial au-delà du cadre étatique national et qui se réalise en échappant au moins partiellement au contrôle ou à l'action médiatrice des États ». Certes, une ambiguïté demeure puisque *transnational* signifie en

réalité *transétatique* et/ou *transnational*, ce qui n'est pas vraiment la même chose puisque nation et Etat sont deux concepts différents. Mais cette ambiguïté rend assez bien compte des relations qui peuvent lier les diasporés entre eux d'un Etat d'accueil à l'autre, entre eux et leur Etat d'origine.

Pouvons-nous, à partir de tout ce qui précède, parler de « diaspora chypriote », notamment en Grande-Bretagne où elle serait, numériquement et politiquement, la plus importante ; faut-il employer le singulier ou le pluriel ?

Diaspora(s) chypriote(s) en Grande-Bretagne

La « rigidification » des identités ethniques à Chypre affecte d'autant les émigrés et de leurs descendants que beaucoup ont quitté l'île durant et après le conflit. L'hypothèse la plus probable est donc le prolongement en exil de la radicalisation du clivage identitaire, ne particulier pour les Chypriotes turcs. Elle est d'autant plus sérieuse qu'il existe aussi, simultanément, des migrations de Grèce et de Turquie vers l'Europe occidentale, les Amériques et l'Océanie, même si la Grande-Bretagne est relativement peu concernée par ces immigrations-là. De fait, les diasporés chypriotes grecs s'identifient le plus souvent à la « grande diaspora » :

« Greek Cypriots often form their identities with references to the *great Greek diaspora*, especially when this suits the projection of a European identity, an identity of a white ethnic group against the coloured Others. But the Greek identification is never holistic for the Greek Cypriots, as their Cypriotness is different to the Greekness of the mainland. The map of these 'identities' co-existence is not clearly drawn and the shift might be continuous » (Georgiou, 2000, p. 197).

Ceci s'explique d'autant plus facilement qu'en pratique les diasporés originaires de Grèce – ou qui s'y réfèrent - et leurs associations diasporiques sont dominants, à la fois démographiquement mais aussi culturellement (écoles communautaires où l'on enseigne le grec « standard », celui d'Athènes, par exemple) et politiquement, partout dans le monde, sauf en Grande-Bretagne. Des diasporés chypriotes grecs peuvent donc faire partie d'associations membres du « Conseil des Grecs de l'étranger » (SAE), créé par le ministère grec des Affaires étrangères sur le modèle du Conseil des Français de l'étranger¹⁰.

Cependant, il existe des organisations diasporiques chypriotes grecques spécifiques, non seulement au niveau local¹¹ et national, lorsque les diasporés chypriotes grecs sont suffisamment nombreux à se mobiliser pour cela, mais aussi au niveau mondial, en raison du caractère particulier du conflit chypriote, grâce à la mobilisation de quelques grandes fédérations « nationales » (ainsi de la Fédération des Chypriotes en Grande-Bretagne) et à l'appui du gouvernement de la république de Chypre qui tend à copier ce que fait celui d'Athènes... POMAK (Fédération mondiale des Chypriotes d'outre-mer), PSEKA (Comité mondial de la lutte chypriote) et EKEKA (Fédération chypriote des réfugiés, 1974) sont les trois principales organisations, mais elles ne résultent pas du même type de regroupement.

¹⁰ La comparaison s'arrête là : le gouvernement grec a surtout voulu contrôler un mouvement diasporique qui l'a débordé dans le conflit avec la république de Macédoine ; et le conseil grec ne réunit pas seulement des citoyens grecs émigrés, comme le conseil français, mais aussi des diasporés de plusieurs générations, à l'instar du président actuel, Stephanos Tamvakis, né à Alexandrie et président de la communauté grecque de cette ville, soit l'une des plus anciennes composantes de la diaspora. Le nom grec du Conseil est à cet égard éclairant puisque, traduit littéralement, il signifie : Conseil de l'Hellénisme de l'Extérieur.

¹¹ Par exemple The Save Cyprus Council of Southern California ou The Cypriot Brotherhood of Manchester. A contrario, en France, les Chypriotes grecs, peu nombreux, se retrouvent dans les associations grecques : la Communauté grecque de Paris par exemple dont les membres sont originaires de Grèce voire d'Asie mineure (issus de l'échange de population gréco-turc de 1923), ou d'Istanbul (communauté ayant un statut à part).

Ainsi, POMAK reflète une conception de type « dendrique » (Prévélakis, 1996), c'est-à-dire qu'elle fédère des associations « nationales », elles-mêmes fédérant des associations locales. EKEKA est de type « galactique » (Prévélakis, 1996) : elle regroupe des associations de réfugiés de 1974 (donc chassés de la zone occupée par l'armée turque) qui sont souvent des associations de villes et de villages en contact les uns avec les autres directement d'un Etat d'accueil à l'autre et souvent actives à Chypre même puisque toutes les municipalités des villes et villages occupées continuent d'exister, installées en zone sud¹². Ces associations sont d'autant plus actives qu'elles ont souvent un caractère familial prononcé lorsqu'il s'agit de villages.

Ces organisations, et parfois les représentations des partis politiques chypriotes (comme en Grande-Bretagne), exercent des pressions et de l'influence dans les pays d'accueil, auprès des gouvernements, mais aussi des entreprises (qui seraient tentées d'investir dans la zone occupée en achetant par exemple des biens confisqués à des Chypriotes grecs) et de l'opinion publique, ainsi que des organisations intergouvernementales (OIG) de manière très classique : courriers, manifestations de rue, réunions publiques. Leurs actions se focalisent sur les violations des droits humains et du droit international. Elles adhèrent toutes au discours dominant sur l'identité grecque des Chypriotes orthodoxes hellénophones et sur l'histoire officielle du conflit, participant donc à l'amnésie collective sur les crimes des nationalistes contre les Chypriotes turcs¹³, ce qui constitue un obstacle au dialogue avec leurs organisations diasporiques. Néanmoins, des initiatives d'ouverture existent, principalement du fait de militants du parti communiste (AKEL) et de l'hebdomadaire bilingue proche du parti, *Parikiaki*, qui est aussi la principale publication diasporique chypriote grecque en Grande-Bretagne. Officiellement, le parti est le plus engagé dans le processus de réunification.

La mobilisation nationaliste est moins efficace chez les diasporés chypriotes turcs, notamment parce qu'ils ont un problème identitaire plus aigu vis-à-vis de leur turcité. Le président (1976-2005), fondateur de la RTCN, Rauf Denktash, a toujours fait montre d'ambiguïté à leur égard : tantôt vilipendant l'émigration (qui affaiblit la présence turque de l'île et remettait en cause son discours sur la zone nord comme « paradis pour les Chypriotes turcs »), tantôt tentant de mobiliser les émigrés, au nom de la défense spécifique de son régime mais aussi de la Turquie et de l'identité turque exclusive telle que théorisée sous Mustafa Kemal Atatürk. La pluralité des identités admise chez les uns (grecque, mais aussi chypriote, pontique, constantinopolitaine ou alexandrine) est moins claire chez les autres. L'élection d'un président de gauche en RTCN, Mehmet Ali Talat, a manifestement modifié discours et comportements, mais ceci n'est que très récent et nul ne peut dire quels en seront les effets à long terme.

D'autre part, alors que la communauté diasporique grecque en Grande-Bretagne est très majoritairement d'origine chypriote, celle de langue turque l'est de moins en moins : l'immigration de Turquie, faible jusqu'aux années 1980, a fortement augmenté ensuite et une partie de ces migrants revendiquent une identité kurde – d'autant que la Grande-Bretagne abrite aussi une importante communauté d'origine irakienne dont nombre de Kurdes. Or, le rejet de la turcité au profit de la kurdicité par ces immigrés récents a plutôt tendance à

¹² Même si ces municipalités n'ont guère d'activité (et pour cause), elles ont une fonction symbolique forte auprès des réfugiés, y compris à Chypre même, où ceux-ci peuvent choisir de voter soit dans le lieu de résidence, soit en fonction de leur lieu de résidence d'avant 1974. L'actuel président de la République, Dimitri Christophias, a longtemps été député de Famaguste, alors que sa circonscription se trouve matériellement occupée.

¹³ Le contexte diasporique peut renforcer cette situation : une partie des émigrés (et donc leurs descendants) n'ont tout simplement pas vécu cette période, parce qu'ils ont émigré avant (ou parce qu'ils sont nés après), dans un autre Etat, et n'ont qu'une connaissance très limitée de l'histoire de leur île d'origine. Ce n'est plus du domaine du « refoulé », mais de l'ignorance.

provoquer chez les diasporés chypriotes turcs un renforcement du sentiment identitaire turc. La menace à l'intégrité territoriale de la Turquie que fait peser le nationalisme kurde fait écho à la menace que les nationalistes grecs chypriotes faisaient peser sur la présente turque (chypriote) à Chypre. Ceci, plus largement, renvoie au « syndrome de Sèvres »¹⁴, c'est-à-dire à l'idée que les puissances occidentales soutiennent les nationalismes grec, kurde et arabe contre la nation turque qui se voit ainsi « contenue » par rapport à ses ambitions régionales. Ce sentiment peut être très concrètement renforcé par les alliances de circonstance entre organisations diasporiques grecques (et spécialement chypriotes grecques en Grande-Bretagne), arméniennes et kurdes pour dénoncer les violations des droits humains perpétrées par « la Turquie », voire dans la vie quotidienne, par de petites provocations, notamment dans le domaine sportif¹⁵. Il existe un dialogue entre organisations turques, chypriotes turques et kurdes, mais il s'agit souvent d'organisations politiques de gauche voire d'extrême-gauche qui ont un rapport à l'identité très différent des organisations diasporiques classiques. Enfin, le développement de la xénophobie en Grande-Bretagne comme partout en Europe, notamment contre les immigrés de Turquie, fait que s'identifier comme « turc » peut entraîner des discriminations alors que s'identifier comme « grec » n'aura pas les mêmes effets...

Les médias turcophones de Grande-Bretagne reflètent d'ailleurs bien les divergences et ambiguïtés de la « communauté » : la *London Turkish Radio*, dont le personnel est majoritairement chypriote turc, suivait la ligne officielle nationaliste et certains de ses animateurs réfutaient l'idée d'une différence entre turcité et identité chypriote turque, avant d'évoluer vers une position plus neutre, sous l'influence d'un changement de génération et après la victoire de la gauche en RTCN. En revanche, le principal hebdomadaire, *Londra Toplum Postasi*, dont l'ensemble de la rédaction est d'origine chypriote turque, a toujours affiché des idées de gauche, s'adresse certes aussi aux immigrés turcs, mais aussi kurdes revendiqués puisqu'il rend compte des activités de leurs associations.

La volonté hégémonique des nationalistes turcs chypriotes a surtout eu comme effet non intentionnel l'atomisation de la mobilisation diasporique chypriote turque. Par rejet des efforts constants pour les aligner sur une défense inconditionnelle du régime Denktash, les diasporés chypriotes turcs n'ont pas de structures équivalentes à celles des Chypriotes grecs (Østergaard-Nielsen, 2003, et nos propres enquêtes). Le Conseil des organisations chypriotes turques (*Konsey*), créé et animé par des nationalistes intransigeants a pâti des discours à géométrie variable de Rauf Denktash à l'égard des émigrés. La RTCN n'a pas non plus les moyens de lui accorder des subventions suffisantes. Le soutien de la droite modérée (dont le propre fils de Rauf Denktash, Serdar) au plan de réunification des Nations unies en 2003-2004 et l'arrivée au pouvoir de la gauche (élections législatives de 2003 puis présidentielle de 2005) lui ont porté un coup fatal : des associations locales de sensibilité nationaliste existent toujours bien sûr, mais le *Konsey* n'est plus en activité, abandonné y compris par les représentants des partis nationalistes, eux-mêmes incapables de mobiliser au-delà de certains cercles et pris au piège de la rhétorique nationaliste. En juillet 2002 déjà, quelques mois avant la présentation du plan onusien, le *Konsey* et les autres organisations nationalistes peinaient à faire manifester 250 personnes à Londres en faveur de la reconnaissance de la RTCN. Le même jour, plus de 4000 personnes manifestaient contre cette reconnaissance, à l'appel des

¹⁴ En référence au traité de Sèvres du 10 août 1920 qui organisait le démantèlement de l'Empire ottoman, réduit à un territoire plus petit que la Turquie de 1923 puisque était prévue la création d'Etats arménien et kurde en Anatolie tandis qu'une frange ouest était confiée à la Grèce.

¹⁵ Lors de la coupe du monde de football 2002, des incidents parfois violents éclatèrent entre Kurdes d'un côté, Turcs et Chypriotes turcs de l'autre, à Londres, en raison d'un match décisif entre le Brésil et la Turquie. Les diasporés chypriotes turcs soutenaient, on s'en doute, l'équipe turque, tandis que des jeunes revendiquant leur kurdicité arboraient des maillots de l'équipe brésilienne. Une preuve supplémentaire que le football participe du « nationalisme banal » (Billig, 1995).

organisations chypriotes grecques. Les manifestations massives de soutien au plan Annan, à Chypre-Nord même, les deux années suivantes ont rendu encore plus dérisoire et faible la mobilisation nationaliste des diasporés. Il n'est toutefois pas sûr que ce mouvement soit durable. Après l'échec du plan Annan et ce qui a été perçu, côté chypriote turc, comme de l'intransigeance de la part de la classe politique chypriote grecque (refus de reprise sérieuse des négociations par le président Papadopoulos entre 2004 et sa défaite à l'élection présidentielle en 2008), le ton s'est durci dans *Londra Toplum Postasi*, qui soutient ouvertement Mehmet Ali Talat (et le soutenait déjà assez clairement lorsqu'il était dans l'opposition). Or celui-ci se trouve dans la position assez inconfortable de président d'une république dont il ne réclame pas la reconnaissance internationale et dont il veut, officiellement, la disparition au profit d'une des deux entités fédérées d'une Chypre réunifiée. Ces ambiguïtés se retrouvent dans l'hebdomadaire. La victoire des nationalistes aux élections législatives d'avril 2009 peut peut-être remobiliser leurs soutiens au sein des communautés immigrées, mais rien n'est moins sûr.

Ainsi, les diasporés chypriotes turcs sont confrontés à de deux mouvements dynamiques inclusifs puissants, turc diasporique, manifestement en formation d'un côté (de Tapia, 2005), chypriotiste de l'autre.

Le chypriotisme et les nouvelles formes de mobilisation diasporique

Le chypriotisme a été théorisé par quelques militants de gauche, inspirés par l'idée de patriotisme constitutionnel d'Habermas (Kızılyürek, 2002), mais doit être moins considéré comme une idéologie (se définir comme chypriote au détriment de toute autre identité) que comme une pratique : mettre systématiquement en avant le caractère multiculturel de Chypre et associer individus et groupes qui reflètent cette diversité dans chaque manifestation culturelle, sociale ou politique. Or, force est de constater par les recherches sur le terrain et la lecture de la presse diasporique que ce chypriotisme est bien davantage développé en Grande-Bretagne qu'à Chypre. Ceci s'explique aisément par la différence de structure des opportunités politiques et par l'exil à Londres de nombreux militants antinationalistes dès les années 1950. Le contexte est fort différent en effet : il n'y a pas de cloisonnement géographique à Londres par exemple où les Chypriotes habitent les mêmes quartiers, notamment la municipalité d'Haringey où leurs commerces sont très visibles. La coexistence dans ces quartiers semble recréer la réalité chypriote d'avant le conflit, lorsque, par exemple, plus de 50% des villages (pour ne rien dire des villes) étaient mixtes.

Le multiculturalisme affiché et revendiqué de la capitale britannique semble contribuer à dédramatiser les différences identitaires voire à réduire sensiblement le « narcissisme des petites différences » mis en évidence par Freud dans la mesure où Chypriotes grecs et turcs, y compris ceux qui ont vécu le conflit et parfois adhéré aux thèses nationalistes de séparation, sont forcés de constater qu'ils ont bien davantage de points communs, notamment culturels, qu'ils n'en ont avec les Anglais ou les Jamaïcains leurs voisins... Les jeunes issus de l'immigration chypriote se retrouvent sans surprise dans les mêmes discothèques puisqu'ils écoutent la même musique (pop, rock ou rap teinté d'instruments et de rythmes « orientaux »). Les mariages mixtes, sans être très nombreux, ne sont pas exceptionnels alors que la barrière religieuse faisait que seuls quatre mariages mixtes avaient été recensés à Chypre durant les quatre-vingt-dix ans de domination britannique. Sous l'impulsion de militants de gauche, deux centres communautaires chypriotes ont été créés à Londres, l'un à Wood Green dans la municipalité d'Haringey (1984), l'autre à Southwark (1989). Ces deux centres, subventionnés par les autorités municipales accueillent services sociaux, restaurants, cours de langue pour les enfants, mais aussi fêtes et mariages pour les Chypriotes de toutes les

communautés. Les responsabilités sont partagées puisque la règle (non écrite) est que si le président du centre appartient à l'une des deux « communautés » (chrétienne ou musulmane), le gestionnaire appartient à l'autre. Cependant, ces centres ne sont pas à l'abri du conflit : après le rejet du plan Annan, y compris par le parti communiste, il y a eu des tensions au sein des équipes gérant les centres, les Chypriotes turcs reprochant aux Chypriotes grecs leur silence face à la position relativement incompréhensible du parti communiste. Ces tensions sont retombées après l'élection à la présidence de la république du secrétaire général d'AKEL, Dimitri Christophias (février 2008) qui a immédiatement repris les négociations.

Ces atermoiements et changements de cap des partis politiques pèsent très lourdement dans le processus de réconciliation, y compris dans la diaspora. Le lien avec le pays d'origine se mesure aussi au fait que les individus de la 2^e voire 3^e génération qui se mobilisent en tant que diasporés se positionnent le plus souvent en fonction d'un parti politique, généralement celui de leurs parents voire grands-parents. Néanmoins, des changements significatifs sont observables : de nouveaux acteurs émergent, qui ne sont pas liés aux partis politiques chypriotes – ou alors pas aux petits partis « chypriotistes ». Un cas symbolique est celui de Peter Droussiotis, premier président de la Fédération nationale des Chypriotes en Grande-Bretagne (depuis 2007) qui soit né en Grande-Bretagne. Il se plaçait, cinq ans auparavant (entretien avec l'auteur, 2002), sur le terrain de l'intégration et de la lutte contre les discriminations principalement, et avait été conseiller municipal travailliste à Haringey.

Le Nouveau Parti travailliste (*New Labour*) a d'ailleurs joué un rôle important dans la mobilisation des générations nées en Grande-Bretagne. Le parti « rénové » par Tony Blair a cherché, dès les élections législatives de 1997, à cibler le vote « ethnique », sur le modèle de la stratégie du Parti démocrate américain. Or, les municipalités du nord de Londres où les Chypriotes sont très présents ne sont pas des bastions travaillistes : la circonscription d'Haringey a longtemps été tenue par les conservateurs avant de basculer à gauche en 1992 puis d'élire une députée libérale-démocrate en 2005. Autre municipalité où les diasporés chypriotes sont nombreux, Finchley était le fief de Margaret Thatcher de 1959 à 1991. La circonscription a été redécoupée avant les élections de 1997, lors desquelles le travailliste Rudi Vis a été élu. De même, Enfield, ex-fief du dirigeant conservateur Michael Portillo, a été conquis par les travaillistes. On retrouve ces nouveaux députés dans *Friends of Cyprus* qui regroupe des parlementaires britanniques sur une base non-partisane, des universitaires, des hommes d'affaires et des dirigeants associatifs dont l'objectif est d'aider à la résolution du conflit de Chypre, notamment en exerçant des pressions sur le gouvernement britannique pour que celui-ci maintienne cette question parmi ses priorités de politique étrangère. Cependant, si *Friends of Cyprus* défend une ligne réunificatrice claire depuis sa création en 1974, les parlementaires eux-mêmes ne sont pas dénués d'ambiguïté et tentent parfois de jouer sur plusieurs tableaux. Ces députés sont régulièrement présents aux célébrations des dates marquantes du conflit chypriote, y compris lorsque celles-ci ont une connotation assez nationaliste (grecque) et certains d'entre eux s'expriment même en grec. Tout en menant campagne également auprès des Chypriotes turcs, mais plus discrètement, car ils sont davantage actifs auprès des grandes organisations chypriotes grecques et contribuent ainsi, sans que cela ne paraisse intentionnel, à renforcer leurs positions au détriment des associations et manifestations plus spécifiquement bi-communautaires ou chypriotistes. Ces députés travaillistes ont ainsi cherché à fidéliser ce vote ethnique (sur le thème : « le meilleur avocat de votre cause, c'est moi »), tout en contre-balançant quelque peu le discours du gouvernement en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'UE, lequel rencontre une hostilité évidente parmi une partie des diasporés chypriotes grecs - une autre partie semblant convaincus que cette intégration peut aider à résoudre le conflit.

Il faut aussi souligner que les conservateurs étaient vulnérables à cette offensive du *New Labour* vis-à-vis des diasporés chypriotes grecs pour plusieurs raisons : 1) historiquement, les conservateurs avaient défendu la perpétuation de la présence britannique à Chypre ; c'est un gouvernement conservateur qui avait autorisé le recrutement d'auxiliaires de police chypriotes turcs contre les nationalistes grecs chypriotes en 1957, appliquant la règle du « divide and rule » déclencheur du conflit intercommunautaire ; 2) le gouvernement Thatcher avait soutenu très activement la première candidature turque à la Communauté européenne en 1987, en dépit de la situation et à Chypre et en Turquie ; 3) des parlementaires conservateurs avaient acquis des résidences secondaires en zone nord, lesquelles étaient souvent des biens confisqués aux Chypriotes grecs. Ces parlementaires conservateurs ont été, dès les élections de 1997, la cible d'une nouvelle organisation, *Lobby for Cyprus*, formée en 1992. Cette organisation se distingue par son absence d'affiliation partisane, tant chypriote grecque que britannique, et par ses membres qui sont essentiellement des 2^e ou 3^e génération, éduqués en Grande-Bretagne et qui ont adopté des méthodes plus 'offensives', manifestement importées des Etats-Unis, notamment le « naming and shaming » (stigmatiser). Cependant, *Lobby for Cyprus* ne se distingue pas dans le discours des organisations nationalistes et participe à l'amnésie collective. Les conservateurs ont réagi à cette offensive et la génération post-Thatcher cible elle aussi désormais les organisations diasporiques, de sorte que travaillistes, conservateurs et libéraux-démocrates jouent des coudes (parfois littéralement) pour apparaître dans les manifestations, congrès d'organisations et célébrations. Les partis politiques britanniques contribuent ainsi, par un étrange effet pervers, à encourager la mobilisation diasporique, notamment dans sa prétention à influencer la politique étrangère et les relations extérieures du pays d'accueil.

Conclusion

Les diasporés et les organisations diasporiques, chypriotes, chypriotes grecques ou turques dans notre cas, constituent des acteurs transnationaux par excellence dans la mesure où leurs mobilisations « échappent au moins partiellement au contrôle ou à l'action médiatrice des États » d'accueil comme d'origine. Certes, les gouvernements des Etats d'origine tentent d'exercer un certain contrôle sur ces organisations, mais cela leur est plus difficile, par définition, que pour les gouvernements des Etats d'accueil. Or, alors que ceux-ci s'inquiètent parfois de l'influence grandissante de ces organisations diasporiques sur leur propre politique étrangère, et du phénomène de double allégeance (citoyenne ici, nationale vis-à-vis du pays d'origine), la tendance est pourtant à l'acceptation de l'action des diasporas. Cette acceptation repose largement sur l'idée qu'il s'agit d'un « mal nécessaire », que les politiques publiques et la société ne parviendront pas, du moins à moyen terme, à obtenir l'assimilation de ces populations et que, plutôt que d'ignorer leurs revendications, mieux vaut tenter de les gérer, à des fins électorales notamment mais pas seulement. La globalisation ne laisse d'ailleurs guère de choix aux gouvernements : à partir du moment où un ou plusieurs Etats incontournables de la scène mondiale (à commencer par les Etats-Unis) considèrent comme légitimes les groupes de pression ethniques/diasporiques, il devient très difficile pour les autres gouvernements (démocratiques surtout) de les ignorer puisque les réseaux diasporiques permettent d'amplifier les revendications à l'échelle mondiale. Dans le cas particulier des Chypriotes, ceux-ci ont l'avantage de posséder ce réseau mondial, y compris à travers des organisations de la « grande diaspora grecque » ou turque. Dans le cas particulier de la Grande-Bretagne, il n'est pas étonnant que le *New Labour* dont les dirigeants et théoriciens ont les premiers réfléchi au phénomène de la mondialisation/globalisation (Giddens, 1990) ait été aussi le premier à 'cibler' les diasporés et leurs organisations, qu'il a ainsi contribué à légitimer et à valoriser. Reste que la pérennisation de la diaspora ou des diasporas chypriotes dépend largement de la résolution du conflit. Nous l'avons observé lors des négociations sur le plan

Annan, les organisations représentant des diasporas récentes ou en formation, mobilisées presque exclusivement sur une question unique (*single issue*) qu'est un conflit, sont très vulnérables aux changements qu'elles peuvent d'ailleurs redouter : que deviendront toutes ces organisations et les diasporés si, à l'issue du processus actuel (Christophias-Talat), Chypre est réunifiée ?

Bibliographie

- ANDERSON Benedict (1992), « The New World Disorder », *New Left Review*, 193, p. 3-13.
- AKSOY Asu & ROBINS Kevin (2001), « From Spaces of Identity to Mental Spaces: Lessons from Turkish-Cypriot Cultural Experience », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27 (4), p. 685-711.
- APPADURAI Arjun (1996), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, 322 p.
- ATTALIDES Michael (1979), *Cyprus. Nationalism and International Politics*, Edinburgh, Q Press, 226 p.
- BADIE Bertrand et SMOUTS Marie-Claude (1992), *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po/Daloz, 249 p.
- BARKAN Elazar & SHELTON Marie-Denise (1998), *Borders, Exiles, Diasporas*, Stanford University Press, 340 p.
- BERTHOMIERE William et CHIVALLON Christine dir. (2006), *Les Diasporas dans le monde contemporain*, Paris, Karthala/Pessac : MSHA, 419 p.
- BERTRAND Gilles (2004), *Le Conflit helléno-turc*, Paris, Maisonneuve et Larose/Institut français des Études anatoliennes, 390 p.
- BILLIG Michael (1995), *Banal Nationalism*, London, Sage, 200 p.
- BOUGAREL Xavier (1996), *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 174 p.
- CANEFE Nergis (2002), « Markers of Turkish Cypriot History in the Diaspora: Power, Visibility and Identity », *Rethinking History*, 6 (1), p. 57-76.
- CEFAÏ Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ?* Paris, La Découverte/MAUSS, 727 p.
- COHEN Robin (1997), *Global Diasporas. An Introduction*, Londres : UCL Press, 228 p.
- COPEAUX Etienne et MAUSS-COPEAUX Claire (2005), *Taksim ! Chypre divisée*, Lyon, Editions Ædelsa, 235 p.
- COUFOUDAKIS Van (1991), « The Greek-American Lobby and Its Influence on Greek Foreign Policy, 1974-1989 », *Mediterranean Quarterly*, 2 (4), p. 70-82.
- CUCÓ Mario (1992), *Rapport sur la structure démographique des communautés chypriotes*, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Document 6589, 73 p.
- DANFORTH Loring (1995), *The Macedonian Conflict. Ethnic Nationalism in a Transnational World*, Princeton University Press, 273 p.
- DEMETRIOU Madeleine (2002), *Politicizing The Diaspora: Contested Identities Among The Greek Cypriot Community in Britain*, PhD thesis, sup. A.J.R. Groom, Department of Politics and International Relations, University of Kent at Canterbury, 289 p.
- DERRIENNIC Jean-Pierre (2001), *Les Guerres civiles*, Paris, Presses de Sciences Po, 281 p.
- DE TAPIA Stéphane (2005), *Migrations et diasporas turques : circulation migratoire et continuité territoriale (1957-2004)*, Paris, Maisonneuve et Larose/IFEA, 402 p.
- ESMAN Milton (1986), « Diasporas in International Relations », p.333-349 in Gabriel Sheffer, *Modern Diasporas in International Politics*, London, Croom Helm.
- GELLNER Ernest (1989), *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 208 p.
- GEORGIIOU Myria (2000), *Negotiated Uses, Contested Meanings, Changing Identities: Greek Cypriot Media Consumption and Ethnic Identity Formations in Northern London*, PhD thesis, sup. Roger Silverstone, Department of Sociology, LSE, 301 p.
- GIDDENS Anthony (1990), *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994 (pour l'édition française), 192 p.
- GOTTMANN Jean (1996), « La généralisation des diasporas et ses conséquences », in George Prévélakis (éd.), *Les Réseaux des diasporas*, Paris, L'Harmattan.
- HASSNER Pierre et MARCHAL Roland, éd. (2003), *Guerres et sociétés. État et violence après la Guerre froide*, Paris, Karthala, collection "Recherches internationales", 615 p.

- HATAY Mete (2005), *Beyond Numbers. An Inquiry into the Political Integration of the Turkish 'Settlers' in Northern Cyprus*, Nicosie, International Peace Research Institute, Oslo (PRIO), Cyprus Centre, Report 4, 68 p.
- HITCHENS Christopher (1995), « The Decline and Fall of the Greek Lobby in America », *Odyssey. The World of Greece*, 3 (2), p. 29-33.
- JOSEPH Joseph S. (1997), « Theorizing About Ethnopolitics and International Politics: Some Conclusions from Cyprus. », *Innovation*, 10 (1), p. 69-84.
- KALDOR Mary (1999), *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*, Cambridge, Polity Press, 192 p.
- KEOHANE Robert & NYE Joseph Jr (1971) *Transnational Relations and World Politics*
- KISSINGER Henry (2000), « Chypre : étude de cas d'un conflit ethnique », chapitre 7, *Les Années de renouveau*, Paris, Fayard.
- KIZILYÜREK Niyazi (2002), « Modernity, Nationalism and the Perspectives of a Cypriot Union », *CEMOTI*, (34), juillet-décembre, p. 211-230.
- LACOSTE Yves (1989), « Géopolitique des diasporas », *Hérodote* (53).
- LOIZOS Peter (2001), *Unofficial Views. Cyprus: Society and Politics*, Nicosia, Intercollege, 182 p.
- MAVRATSAS Caesar (1997), « The Ideological Contest between Greek-Cypriot Nationalism and Cypriotism 1974-1995: Politics, Social Memory and Identity. » - *Ethnic and Racial Studies*, 20 (4), p. 717-737.
- MEARSHEIMER John & WALT Stephen (2007), *Le Lobby pro-Israélien et la politique étrangère américaine*, Paris, la Découverte, 499 p.
- ØSTERGAARD-NIELSEN Eva (2003), « The democratic Deficit of Diaspora Politics: Turkish Cypriots in Britain and the Cyprus issue », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 29 (4), p. 683-700.
- PAPADAKIS Yiannis (2005), *Echoes From The Dead Zone. Across The Cyprus Divide*, London, I.B. Tauris, 257 p.
- PATRICK Richard A. (1976), *Political Geography and The Cyprus Conflict: 1963-1971*, University of Waterloo, 481 p.
- POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne (1995), *Théories de l'ethnicité*, suivi de BARTH Fredrik (1969), *Les Groupes ethniques et leurs frontières*, Paris, PUF, 270 p.
- RIGONI Isabelle (2001), *Mobilisations et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, "Logiques sociales", 463 p.
- RISSE-KAPPEN Thomas ed. (1997), *Bringing Transnational Relations Back In: Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions*. Cambridge University Press, 323 p.
- ROSENAU James (1990), *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, Princeton University Press, 480 p.
- SHEFFER Gabriel (1993), « Ethnic Diasporas : A Threat to Their Hosts ? », in Myron Weiner (dir.), *International Migration and Security*, Boulder, Westview Press.
- SMITH Hazel & STARES Paul ed. (2007), *Diasporas in Conflict. Peace-makers or Peace-wreckers ?* Tokyo, United Nations University Press, 318 p.
- TARROW Sidney (2000), « La contestation transnationale », *Cultures et conflits*, (38-39), p. 187-223.